



RÉSEAU CPIE

Le réseau des CPIE littoraux rassemble 19 associations réparties le long du littoral des 4 façades maritimes.

Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Contacts :

Philippe Defurnes

CPIE Flandre Maritime
Rue Jean Delvallez,
59123 Zuydcoote
+33 03 28 26 86 76

Charles Boulland

CPIE du Cotentin
30 Rue de l'Hippodrome
50430 Lessay

Frédéric Poydenot

CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur
5 rue de Mimon, 06400 Cannes

Le point de vue du réseau des CPIE littoraux sur « la mer en débat »

EN BREF. L'implication des publics est un élément majeur de la réussite de la stratégie de façade maritime. Elle suppose le déploiement d'actions éducatives, de sensibilisation et de formation de tous les publics, tout au long de la vie. Ces actions sont d'autant plus nécessaires que la culture générale sur le milieu marin est peu développée et que la société est confrontée à des problèmes nouveaux. Les changements climatiques, l'évolution de la biodiversité, la raréfaction des ressources naturelles, les conflits d'usages, la sur-fréquentation sont autant de sujets qui impliquent une forte participation du public sur des attitudes et sur des comportements qui nécessitent des changements de représentation, de prises de décision qui sont encore trop lents à opérer.

Le déploiement de l'éolien en mer implique avant tout de réduire nos consommations énergétiques.

Cette évolution sociétale nécessite le dialogue, le partage du bien commun, la co-construction, la recherche de solutions éco-conçues dans un objectif de réduction des impacts à court, moyen et long terme.



Une prise de conscience à développer

L'appréhension des enjeux du changement climatique et la nécessaire transition écologique à mener sont à ce jour beaucoup plus intégrées qu'au moment de la construction de l'actuelle Stratégie de Façade Maritime (SFM). Nous pouvons cependant regretter, avec d'autres entités engagées dans les questions environnementales, que cette prise de conscience ait été trop lente.

Ceci nous amène à proposer que, pour toutes les dimensions de la SFM en cours d'élaboration, une attention particulière et des moyens soient mobilisés pour que l'appropriation des enjeux par les acteurs du terrain et par les habitants soit une dimension à part entière de la stratégie.

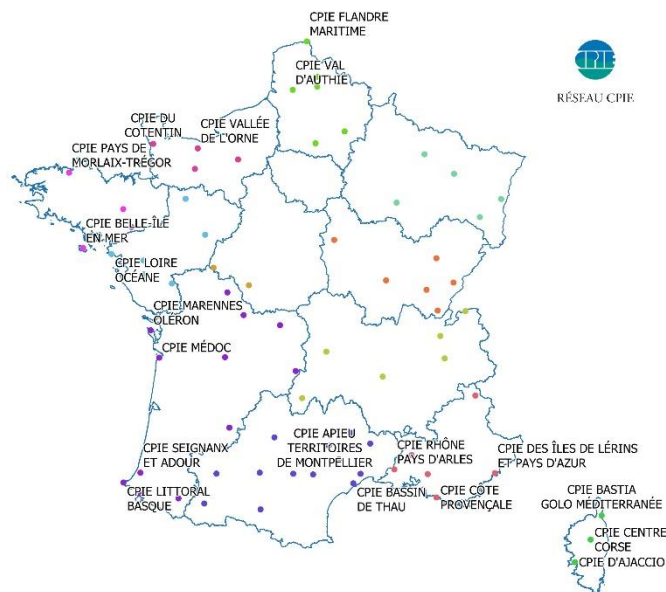
Au travers de nos animations, nous constatons un manque cruel de connaissances et surtout de conscientisation des habitants sur les phénomènes auxquels ils sont, seront, exposés et des solutions à mettre en œuvre. Cette connaissance permettra d'accroître la culture du risque.

Il est urgent de développer les échanges entre acteurs et habitants du littoral. L'information ne doit pas rester au niveau des services de l'Etat et des collectivités au risque d'une incompréhension des populations locales voire de leur refus face aux solutions préconisées.

Le réseau des CPIE a acquis un savoir-faire dans la concertation permettant la facilitation de l'action commune en territoire mais, faute de moyens, trop peu de personnes sont mobilisées dans la durée.

Les démarches de concertation menées autour de grands projets (notamment éoliens) constituent un point fort, mais ne permettent pas d'approcher de manière transversale l'ensemble des dimensions liées à la mer. Le besoin de « vulgarisation du DSF », est pour nous un enjeu majeur.

Les questions liées à la mer ne sauraient concerner que les seuls habitants et collectivités du littoral. Ainsi, le lien « terre – mer » doit être beaucoup mieux pris en considération, notamment pour les territoires éloignés du littoral (ex : la Seine et ses affluents, débouchant en Normandie ou le Rhône, fleuve international arrivant en Méditerranée, et plus largement tous les fleuves côtiers)



C'est pourquoi nous suggérons les propositions suivantes.

Apporter une aide significative aux collectivités pour que les SCOT des territoires comportant un littoral soient obligatoirement dotés d'un volet maritime, ce qui permettrait une déclinaison opérationnelle du croisement de la stratégie littorale et la stratégie terrestre.

En effet, même si la recherche de cohérence entre DSF et SDAGE existe déjà, de mieux croiser, lorsque c'est pertinent sur le plan géographique (notamment pour les fleuves côtiers et les espaces poldérisés), les orientations des Agences de l'Eau, des SAGE et de la SFM de manière plus forte, plus opérationnelle, permettrait de lutter plus efficacement contre l'arrivée en mer de pesticides, d'azote et de déchets.

A titre d'exemple, lors des récents phénomènes d'inondation en France, l'évacuation rapide des eaux pluviales à la mer a constitué une préoccupation légitime des territoires inondés. Néanmoins, la mise en œuvre de cette solution demande de l'anticipation et de la concertation entre l'amont et l'aval des bassins versants, et donc entre le littoral et les territoires intérieurs.

Sur certains territoires proches du littoral et sans relief marqué, l'élévation constatée du niveau de la mer occasionne(ra) des remontées naturelles des nappes phréatiques intérieures, une mauvaise évacuation des eaux des fleuves côtiers, un accroissement du risque de salinisation des sols et de submersion des marais côtiers, un bouleversement des zones d'estuaires. Pourtant, nous constatons que la plupart de nos concitoyens n'en sont pas conscients et sont insuffisamment informés. A titre d'exemple, sur plus de 2000 normands ayant vécu l'animation « Agir ou Subir », aucune personne ne connaissait l'existence du biseau salé qui viendra renforcer les remontées de nappes arrière-littoral. La population n'est donc pas préparée, prête à accepter tous ces bouleversements à venir. Il convient de développer de façon significative, les messages informatifs, les moments d'échanges, d'acculturation y compris pour les jeunes, décideurs de demain.



La définition précise des zones terrestres à enjeux présentant des risques d'évolution majeure (et pas seulement liés au réchauffement climatique) paraît être une nécessité afin que des stratégies pour l'avenir de ces zones puissent être élaborées pour garantir le maintien de la richesse de leurs écosystèmes tant utile à l'homme.

Il nous semble urgent de travailler sur l'artificialisation nette des estrans et du littoral. En effet, ces dernières années nous avons assisté à une occupation des estrans sans précédent.

Le développement de la conchyliculture y a largement contribué et, comme toute activité humaine, elle n'est pas sans effet sur le milieu (envasement par les pseudo-fèces, prélèvement concurrentiel de plancton ...). Un moratoire pour la délivrance de nouvelles concessions nous semble actuellement judicieux pour mesurer plus finement les impacts de cette activité sur le milieu.

L'agrandissement des ports de plaisance a également joué un rôle important sur la modification des littoraux alors que la moyenne de sortie en mer des bateaux n'excède pas 24h/an ! Les innombrables « bateaux ventouse » conduisent à ces agrandissements pour répondre aux nouveaux arrivants. Pourtant des solutions existent déjà comme les « garages » pour hors bords.

A partir de ces 2 exemples, la question de l'intégrité des fonds marins et de la biodiversité est interrogée alors qu'il s'agit là de descripteurs qualitatifs communs à tous les états membres de l'UE pour le bon état écologique du milieu marin à préserver ou à reconquérir. Même si les activités maritimes sont porteuses d'emplois et d'activité économique, leur développement ne peut pas être réfléchi au seul prisme des intérêts de chaque filière mais intégrer une réflexion systémique afin de ne pas hypothéquer l'intérêt général.

Pour ce faire, les Conseils Maritimes de Façade sont un bon outil de dialogue, mais, malheureusement, très corporatiste. La généralisation des « Parlement de la mer », plus largement ouverts à la société civile, nous semble indispensable pour une meilleure mobilisation citoyenne par un véritable dialogue territorial.

Le littoral est devenu un véritable espace consommé par tous avec le danger d'impacts de plus en plus importants sur le milieu.

Aussi nous proposons

- de faire évoluer le tourisme vers un usage plus modéré des espaces marins littoraux afin de réguler les espaces de sur-fréquentation. Les expériences de démarketing réalisées sur certains territoires (exemple du Parc national des Calanques) sont à développer sur d'autres territoires.
- D'accroître le soutien aux actions éducatives, de sensibilisation et de formation qui sont fondamentales pour accompagner les nouvelles activités de pleine nature particulièrement invasives dans les milieux naturels (jetski, kite surf, foils, paddle...). La mer est un espace qui restera toujours à la fois dangereux et fragile par rapport aux activités humaines.
- De doter la pêche de loisirs d'instruments de régulation et de contrôle comme c'est le cas en milieu continental. Des actions de formation des acteurs sont à mettre en œuvre pour obtenir des résultats tangibles sur la biodiversité marine.
- De développer les opérations de sensibilisation des plaisanciers en mer à l'instar d'« Ecogestes Méditerranée » qui se déploie maintenant en Bretagne et en Normandie. Ces campagnes qui fédèrent de nombreux acteurs ont montré leur efficacité depuis une vingtaine d'années en traitant de nombreux sujets de dégradation des milieux et de pollutions dues aux plaisanciers (ancrage dans les herbiers, eaux noires, eaux grises, produits d'hygiène corporelle, produits d'entretien, fin de vie des feux de détresse...). Leur mutualisation à l'échelle nationale permet de leur donner un poids supplémentaire





tout en permettant l'adaptation locale nécessaire.

- De renforcer l'éducation au risque. Les littoraux sont majoritairement utilisés par le public les jours de beau temps. Cette activité de plein air, bien sûr, ne nécessite pas de connaissance des phénomènes marins et des grandeurs physiques qui sont pourtant en œuvre. Ainsi les phénomènes géologiques (dont l'éducation de la population est très faible et le plus souvent cantonnée à la dérive des continents), la nature des roches, leur érosion, le recul du trait de côte, l'effondrement des falaises mais aussi la porosité, la fracturation des roches du sous-sol sont autant de sujets dont la société doit s'emparer pour faire face aux changements climatiques et à ses nombreuses conséquences.

Les espèces non indigènes sont un problème majeur. Elles se développent le plus souvent en raison d'une absence de formation et de mobilisation des acteurs. Leur découverte est toujours trop tardive. Les réseaux d'observateurs du milieu marin et des littoraux sont donc à développer et à renforcer.

Les déchets maritimes sont produits par les professionnels de la mer mais aussi sur les continents et s'accumulent dans les océans. Les mers et les océans ont une capacité d'accumulation considérable mais sont dans l'incapacité de minéraliser ces déchets. Les déchets plastiques se fragmentent et sont incorporés dans les réseaux trophiques. De même les métaux lourds, les produits pharmaceutiques ... qui s'accumulent dans les chaînes alimentaires ont de forts impacts sur les écosystèmes. En conséquence, c'est aussi la santé humaine qui est interrogée à tel point que l'OMS déconseille la consommation de poisson sauvage aux femmes enceintes ! Il est donc urgent d'agir en amont de ces usages en imposant aux fabricants une réduction de leurs incorporations dans les processus de fabrication et en formant la population vers de nouveaux

usages excluant les produits plastiques, métaux lourds et produits chimiques contaminants.

Des moyens pour la recherche scientifique sont à déployer vers le développement de sujets peu traités (études de la disponibilité trophique planctonique, de la production d'énergie houlomotrice, gestion des pollutions hormonales des eaux usées...)

D'ailleurs, pour tous les sujets traités précédemment, il serait judicieux d'accompagner les actions de sensibilisation et d'éducation par des travaux de recherche en sciences humaines. Nous pouvons collectivement être à même de répondre aux changements de société qui sont nécessaires face aux bouleversements climatiques, aux évolutions de la biodiversité, et ce, en lien avec les activités économiques et leurs futures conséquences socio-économiques

Les changements climatiques, les évolutions de la biodiversité, les nombreux usages littoraux, la pollution, l'urbanisation du littoral nécessitent de fortes évolutions de notre société. La stratégie de façade maritime planifie des actions avec des objectifs ambitieux. Toutefois, il nous semble fondamental de renforcer l'action commune en territoire et les actions d'éducation, de sensibilisation et de formation de tous les publics aux enjeux de préservation du milieu marin. Cela passe par des campagnes éducatives à destination des enfants, des adultes, des familles, des professionnels. Protéger la mer est un acte de tous les jours et en tout lieu. Cela s'apprend. Nous souhaitons que la stratégie de façade maritime intègre ces éléments comme une priorité.

